

«L'intelligence de Jérôme Lejeune était orientée vers la vérité»

Le pape François a reconnu ce jeudi 21 janvier les vertus héroïques du professeur Jérôme Lejeune

Aude Dugast, postulatrice de sa cause de canonisation, revient sur la figure emblématique de Jérôme Lejeune et sur ce que représente cette reconnaissance.

Déclarer le professeur Lejeune vénérable, est-ce une reconnaissance pour l'ensemble de son travail en faveur de la recherche ?

C'est une reconnaissance pour l'ensemble de son œuvre. La partie recherche, bien sûr, mais également la partie soins. Sa première vocation était de soigner ses patients. C'est dans ce désir de soigner les patients qu'il s'est ensuite mis à chercher comment les guérir. Le professeur Lejeune avait une vision globale, au service des patients. C'est également une reconnaissance pour l'autre volet de son action, qui était la défense inébranlable de la vie. Il était un avocat de la dignité de la vie et des enfants trisomiques.

Quel héritage le professeur Lejeune a-t-il laissé ?

À la mort de Jérôme Lejeune, toute son œuvre aurait pu s'arrêter. Sa famille et ses amis proches ont décidé de créer la Fondation Jérôme Lejeune en 1996 pour poursuivre son travail. Aujourd'hui, elle le fait de manière très fidèle, avec encore plus de moyens. Elle déploie ces trois actions : chercher, soigner, défendre. Au regard de l'actualité bioéthique, le travail mené par la fondation est plus que jamais nécessaire. Ce qu'elle fait est un miracle quotidien de Jérôme Lejeune.

Alors que le Sénat s'apprête à passer en revue le projet de loi bioéthique – l'examen en séance en deuxième lecture démarre le 2 février prochain – la reconnaissance des vertus héroïques de Jérôme Lejeune a-t-elle quelque chose de prophétique ? Cette annonce intervient le 21 janvier 2021. On ne peut pas s'empêcher de penser au chiffre « 21 » de trisomie 21. C'est peut-être un petit clin d'œil du ciel. Y a-t-il eu une intervention de Jérôme Lejeune ? Je ne sais pas.

Ce qui est frappant chez Jérôme Lejeune, c'est qu'il avait toujours l'espérance.

Il disait : « La mort est une victoire dérisoire, seule la vie peut gagner, et la vie gagnera ». Toutes les personnes qui se battent à sa suite pour faire reconnaître la dignité de la vie se réjouissent aussi de la reconnaissance de ces vertus de Jérôme Lejeune. Plus de 15 ans après sa mort, il reste un phare, une référence pour toutes les personnes qui se battent pour la vie et la vérité. Le voir déclaré vénérable aujourd'hui, c'est un énorme signe d'espérance.

En quoi la personnalité du professeur Lejeune est-elle inspirante pour les chrétiens aujourd'hui ?



Ce décret porte sur l'héroïcité de ses vertus. Donc ce n'est pas que sur son œuvre extérieure, qui est une émanation de sa personne, mais aussi sur toute sa personne et la façon dont il a vécu ces vertus. Comme chrétien baptisé, toute la personne de Jérôme Lejeune s'est déployée dans sa montée vers Dieu.

Ceux qui l'ont connu ont été très marqués par son intelligence exceptionnelle qu'ils sentaient orientée vers la vérité. Quand on lit Jérôme Lejeune, tout s'éclaire et tout devient simple. Il nous montre la vérité, c'est-à-dire Dieu. Cela explique pourquoi il y a une vraie joie à lire ses écrits. Jérôme Lejeune incarne une sainteté fondée sur l'intelligence. Il était animé par cette vertu de foi. Toute sa vie a été guidée par sa recherche de la vérité et par la charité.

Pour autant, le discours du professeur Lejeune n'était pas toujours un discours de foi ou dogmatique. Dans le combat

sociétal qu'il menait, il employait toujours un discours scientifique, de médecin, fidèle au serment d'Hippocrate, qui était donc entendable par tout le monde et pas seulement par les chrétiens. Bien sûr, sur le plan spirituel, Jérôme Lejeune est un exemple incroyable. Doublé d'un hymne à la beauté de l'intelligence.

Que disent les nombreux documents compilés dans le procès en canonisation de la vie de foi du professeur que vous avez pu examiner ?

Quand on étudie sa vertu de foi, on voit à quel point son intelligence était au cœur de sa foi. Il a développé au fur et à mesure de sa maturité et de son déploiement intellectuel une foi qu'il a reçue dès l'enfance.

Il a continué à se former, à étudier, à lire saint Thomas d'Aquin et beaucoup d'autres auteurs. Donc il n'avait pas d'un côté une intelligence très développée sur le plan scientifique et d'un autre côté, une intelligence de la foi correspondant à celle d'un enfant de catéchisme de huit ans. Dans ses lettres de fiançailles avec sa future

femme Birthe par exemple, on voit à quel point ils ont mis leur union sous le regard de Dieu. Dans ses écrits purement scientifiques, il ne parlait pas de Dieu car ce n'était pas le lieu, mais on sent bien que tout était orienté vers Lui. Certains de ses anciens collègues disent qu'il ne parlait pas souvent de Dieu, car il n'avait pas besoin d'en parler. On voyait bien que Dieu le guidait, ça se sentait.

Peut-on espérer sa béatification prochaine ?

Même si nous pouvons l'espérer, je ne peux pas vous le dire car je ne suis pas dans les petits papiers du bon Dieu ! Pour l'instant dans cette cause magnifique, tout vient à point à qui sait attendre. Le bon Dieu est aux manettes. Maintenant que Jérôme Lejeune est vénérable, j'espère que nous aurons un miracle bientôt, mais je ne maîtrise pas l'agenda du bon Dieu !

Timothée Dhellemmes

REFLEXIONS

N°181

24 janvier 2021

Notre-Dame de la Trinité

Le mystère du mal

Le mal, auquel est confronté tout homme, est au cœur de la mission salvifique du Christ et la sainte Écriture éclaire les intelligences et instruit les cœurs qui, avec humilité, se laissent approcher par la Parole de Dieu plus tranchante qu'une épée à deux tranchants. De plus, depuis les temps apostoliques jusqu'à aujourd'hui, la vie de l'Église témoigne de ce combat auquel sont confrontés tous les hommes.

Or donc, la Parole de Dieu et la Tradition de l'Église sont deux précieux « lieux de ressourcements » pour le chrétien qui cherche à combattre le mal.

Ce 22 janvier nous fêtons saint Vincent, diacre et martyr. Les textes de ce jour disent ceci :

Dans le deuxième Lettre aux Corinthiens

« En toute circonstance, nous sommes dans la détresse, mais sans être angoissés ; nous sommes déconcertés, mais non désemparés ; nous sommes pourchassés, mais non pas abandonnés ; terrassés, mais non pas anéantis. Toujours nous portons, dans notre corps, la mort de Jésus, afin que la vie de Jésus, elle aussi, soit manifestée dans notre corps. En effet, nous, les vivants, nous sommes continuellement livrés à la mort à cause de Jésus, afin que la vie de Jésus, elle aussi, soit manifestée dans notre condition charnelle vouée à la mort. »

Et dans l'Évangile selon saint Matthieu :

« Méfiez-vous des hommes : ils vous livreront aux tribunaux et vous flagelleront dans leurs synagogues. Vous serez conduits devant des gouverneurs et des rois à cause de moi : il y aura là un témoignage pour eux et pour les païens. Quand on vous livrera, ne vous inquiétez pas de savoir ce que vous ne direz ni comment vous le direz : ce que vous aurez à dire vous sera donné à cette heure-là. Car ce n'est pas vous qui parlerez, c'est l'Esprit de votre Père qui parlera en vous. Le frère livrera son frère à la mort, et le père, son enfant ; les enfants se dresseront contre leurs parents et les feront mettre à mort. Vous serez détestés de tous à cause de mon nom ; mais celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé. »

Ces paroles sont terriblement réalistes et la vie d'Église témoigne de leur véracité. Citons quelques exemples :

Saint Alphonse de Ligori, au milieu des péripéties, controverses et conflits au sein de l'Église, fonde la

Congrégation du saint rédempteur. Plusieurs fois abandonnés par ses amis, il est exclu de sa communauté en 1787, sept avant sa mort. Le pape Pie VI, qui quelques années plus tôt l'avait exclu, le déclare « Vénérable » dès le 4 mai 1796.

Sainte Thérèse d'Avila, lors de la fondation du Carmel de Saint Joseph dut affronter les critiques et l'hostilité d'un grand nombre de ses contemporains, peuple et autorités ecclésiastiques il s'en fallu de peu qu'elle ne soit menacée d'excommunication sous prétexte d'orgueil spirituel.

Dans le même temps la vie mystique de saint Jean de la Croix exaspère ses frères, un chapitre général de l'Ordre, décide de déclarer rebelles les Carmes déchaussés et l'accuse d'être le meneur de la rébellion. Dans la nuit du 2 décembre 1577, il est fait prisonnier par une troupe armée dirigée par le Père Moldonado, opposant à la réforme des carmes déchaussés. Il sera déclaré comme Alphonse de Ligori et Thérèse d'Avila, Docteurs de l'Église.

Des théologiens ont médité sur ce mystère, citons entre autres, les cardinaux Charles Journet et Henri de Lubac et leurs travaux respectifs : « Le mal, essai théologique » et « Méditation sur l'Église ».

Pour conclure cette brève réflexion sur le mystère du mal suivons l'exemple de saint Maximilien Marie Kolbe, qui s'est donné tout entier au service de la Vierge immaculée. Au milieu de tant de difficultés, de la haine et de la médiocrité de ceux qui le critiquaient au sein de sa communauté, il a aimé et servi jusqu'au bout laissant à Marie le soin de prendre soin de lui et de combattre pour lui :

« Seule l'Immaculée a reçu de Dieu la promesse de la victoire sur le démon. Elle a besoin de notre coopération, nous n'avons pas le droit de nous reposer tant qu'une seule âme reste sous le pouvoir de Satan. Elle recherche des âmes qui lui seront totalement consacrées pour devenir, entre ses mains, les instruments qui vaincront Satan et étendront le royaume de Dieu dans le monde entier. »

Et enfin le Livre de l'Apocalypse : « Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore, belle comme la lune, éclatante comme le soleil, terrible comme une armée rangée en bataille ? »

Père Vincent DELABY

De la Sainteté indispensable au bonheur éternel

Cardinal John Henri Newman

« La sanctification sans laquelle personne ne verra le Seigneur » (He 12, 14).

Dans ce passage l’Esprit saint a jugé bon d’exprimer en peu de mots une des principales vérités de la religion. C’est ce détail qui lui confère une force particulière car le message lui-même apparaît sous une forme ou sous une autre partout dans l’Ecriture. On nous dit et nous répète que la sanctification des créatures pécheresses est la grande idée qui poussa notre Seigneur à adopter notre nature; et c’est ainsi que seuls les saints seront admis, en son nom, au dernier jour.

L’histoire tout entière de la Rédemption, le pacte de miséricorde dans tous ses détails et toutes ses clauses prouvent que la sainteté est nécessaire au salut; et d’ailleurs même notre conscience naturelle nous le dit. Mais dans notre passage, ce qui est ailleurs suggéré dans l’histoire et ordonné par les préceptes est ici exprimé comme doctrine, comme un fait nécessaire et essentiel, le résultat d’une terrifiante et irréversible loi inscrite dans la nature des choses, l’inexplicable décision de la volonté divine.

On pourrait certes demander : « Pourquoi la sainteté est-elle requise pour que nous soyons admis au paradis? Pourquoi la Bible nous ordonne-t-elle si fermement d’aimer Dieu, de le craindre et de lui obéir, d’être justes, honnêtes, doux, d’avoir le cœur pur, d’être prêts au pardon, d’avoir les yeux tournés vers le ciel, l’esprit de sacrifice, d’humilité et de résignation? L’homme, c’est reconnu, est faible et corrompu; pourquoi lui demande-t-on d’être si religieux, si détaché de la terre? pourquoi donc exige-t-on de lui (l’Ecriture le dit avec force) qu’il devienne « un homme nouveau »? Sa nature étant ce qu’elle est, Dieu ne serait-il pas plus miséricordieux s’il le sauvait sans demander cette sainteté si difficile à acquérir et pourtant (apparemment) si indispensable ? »

Mais c’est une question que nous n’avons pas le droit de poser. Il suffit certainement au pécheur de savoir que le chemin du salut, par la grâce de Dieu, lui est ouvert, sans qu’on lui dise pourquoi c’est ce chemin-ci et non celui-là, que la Sagesse divine a choisi. La vie éternelle est un « don » de Dieu. Assurément, Dieu est libre de décider à quelle condition il le fait. S’il veut que la sainteté soit le chemin de la vie, c’est ainsi ; il ne nous appartient pas de chercher pourquoi il le veut.

On peut pourtant poser la question avec respect, dans l’espoir de mieux comprendre notre position et nos perspectives ; alors il est utile d’essayer de répondre, si c’est avec discrétion. C’est pourquoi je vais tenter d’exposer l’une des raisons invoquées dans l’Ecriture pour lesquelles la sainteté ici-bas est indispensable, comme le déclare notre passage, pour le bonheur à venir.

Être saint, selon les termes en usage dans notre Église, c’est « être véritablement circoncis dans l’Esprit », c’est-à-dire rester à l’écart du péché, détester les œuvres du monde, de la chair et du Diable, c’est se plaire à observer les commandements de Dieu, à agir comme il le souhaite, à vivre habituellement avec la perspective du monde à venir, comme si nous avions rompu les liens de cette vie, comme si nous étions déjà morts. Et pourquoi ne peut-on être sauvé sans être dans cette attitude et cet état d’esprit?

Voici ma réponse : si quelqu’un entrait au ciel sans la sain-

teté, il n’y serait pas heureux : ce ne serait donc pas lui faire une grâce que de l’y autoriser.

Nous nous faisons volontiers du ciel une image fausse, comme une réplique de la terre : j’entends par là un endroit où chacun choisit et agit à son gré. En ce monde, nous le voyons, les gens actifs ont leurs satisfactions à eux, les gens d’intérieur ont les leurs ; les hommes de lettres, les hommes de science, les hommes politiques, chacun a ses activités et ses plaisirs à lui. À partir de là nous inférons qu’il en sera de même dans l’autre monde.

La seule différence que nous voyons entre le monde présent et le monde à venir, c’est qu’ici-bas (nous le savons bien) on n’est pas toujours assuré d’avoir ce qu’on désire, alors que là-bas, selon nos suppositions, on en est toujours sûr. En conséquence nous concluons que quiconque, quels que soient ses habitudes, ses goûts, son mode de vie, serait admis au ciel, y serait heureux. Nous ne nions pas tout à fait qu’une certaine préparation soit nécessaire à l’entrée dans l’autre monde; mais nous n’en apprécions pas exactement l’étendue et l’importance. Nous croyons pouvoir nous réconcilier avec Dieu n’importe quand, à notre gré, comme si rien d’autre n’était exigé des hommes qu’un moment d’attention exceptionnelle à leurs devoirs religieux, quelque respect à leurs derniers instants pour les services de l’Eglise, comme les hommes d’affaires mettent en ordre leurs lettres et leurs papiers avant de partir en voyage ou d’établir un bilan. Mais une telle opinion, bien que communément nourrie, est réfutée aussitôt qu’émise. Car le ciel, l’Ecriture le dit clairement, n’est pas un lieu où se puissent poursuivre en même temps des activités diverses et variées, comme ici-bas. Ici-bas, chacun peut faire ce qui lui plaît, là-haut il doit faire ce qui plaît à Dieu. Il serait présomptueux de vouloir définir les activités que dans la vie éternelle les hommes de bien exerceront en présence de Dieu, ou de nier la possibilité, dans cet état que nul n’a vu, entendu ni conçu, d’une infinie variété d’activités et d’occupations. Mais du moins on nous dit clairement que cette vie se passera dans la présence de Dieu, en un sens qui n’a rien de commun avec notre vie présente : aussi peut-on la décrire comme une adoration sans fin et ininterrompue de l’Éternel, Père, Fils et Saint-Esprit. « Ils sont devant le trône de Dieu, le servant jour et nuit dans son temple ; et Celui qui siège sur le trône étendra sur eux sa tente […]

L’Agneau qui se tient au milieu du trône sera leur pasteur et les conduira aux sources des eaux de la vie. » Et plus loin : « Elle [La ville] peut se passer de l’éclat du soleil et de celui de la lune, car la gloire de Dieu l’a illuminée, et l’Agneau lui tient lieu de flambeau. Les nations marcheront à sa lumière et les rois de la terre viendront lui porter leurs trésors . » Ces passages de saint Jean suffisent à nous en rappeler beaucoup d’autres. Le ciel ne ressemble donc pas au monde d’ici-bas; il ressemble bien plutôt, dirai-je, à une église. Car dans un lieu de culte public on n’entend pas le langage du monde; on n’expose pas de plans pour acquérir tel ou tel objet temporel, grand ou petit; on ne donne pas de renseignements sur les moyens de consolider nos intérêts dans le monde, d’étendre notre influence ou d’établir notre crédit. Ces choses-là, en elles-mêmes, peuvent avoir du bon, dans la mesure où nous n’y mettons pas tout notre cœur; pourtant, je le répète, on n’en parle jamais à l’église. À l’église on ne parle jamais et toujours que de Dieu. Nous

le louons, nous l’adorons, nous chantons en son honneur, nous le remercions, confessons notre foi en lui, lui remettons notre âme et demandons sa bénédiction. Voilà pourquoi une église ressemble au ciel : parce que dans l’un et l’autre lieu on ne parle que d’un seul sujet, d’un sujet souverain : la religion.

Si donc, au lieu de dire qu’il serait impossible à un être irrégieux de servir Dieu au ciel (ou de le voir, pour employer les termes de notre passage), on nous disait qu’il est impossible à un être irrégieux de l’adorer ou de le voir en esprit à l’église, ne comprendrions-nous pas aussitôt cette idée ? Quelqu’un qui arriverait en ayant laissé son esprit grandir tout seul, au gré de la nature et des circonstances, sans chercher expressément à atteindre la vérité et la pureté, ne trouverait en ce lieu aucun plaisir, il serait vite las ; car dans la maison de Dieu il n’entendrait parler que d’une seule chose, pour lui sans grand intérêt, voire sans intérêt du tout; et il n’entendrait pas le moindre mot sur ce qui suscite en lui espoir ou crainte, ce qui éveille ses sentiments et son énergie. Si donc un homme sans religion (à supposer que ce soit possible) entrait au ciel, il éprouverait à coup sûr une grande déception. Avant, certes, il pouvait s’imaginer qu’il y serait heureux; mais une fois entré, il n’y trouverait rien que ce qu’il avait soigneusement évité sur terre, aucune activité qu’il ne déteste ou ne méprise, rien qui le relie au reste du monde, le mette à l’aise, l’accueille et lui offre le repos. Il se sentirait seul, coupé par la Puissance suprême de tout ce à quoi son cœur reste accroché. Pire encore : il serait en présence de cette Puissance suprême à laquelle sur

Petite histoire de la trêve de Dieu

Dès son origine, l’Église a œuvré pour la paix entre les hommes, non seulement en réconciliant les peuples en guerre, mais en régulant les conflits pour les limiter autant que possible.

Une des grandes attributions de la diplomatie pontificale aujourd’hui est d’œuvrer pour la paix. Depuis la fin du XIX^e siècle et le pontificat de Léon XIII, les papes proposent aux États leurs « bons offices ». Dans le cas d’un litige, voire même d’un conflit entre États, les deux parties peuvent faire appel aux diplomates du pape afin qu’ils jouent un rôle d’arbitre ou de médiateur. Dans l’histoire du XX^e siècle, ces interventions ont été multiples : Jean XXIII a ainsi évité un conflit nucléaire au moment de la crise des missiles de Cuba en 1962. De son côté, Jean Paul II a empêché un affrontement militaire entre le Chili et l’Argentine à propos du canal de Beagle dont la souveraineté était disputée. Plus récemment, on sait que le pape François a joué un rôle majeur de réconciliation entre les États-Unis et Cuba.

Naturellement, ce rôle a ses limites : on connaît par exemple les impossibilités du pape Pie X face au déclenchement de la Grande Guerre de 1914 et de son successeur à mettre fin à l’affrontement généralisé. Dans ces deux derniers cas, les belligérants ne souhaitaient simplement pas que la papauté intervienne. Il n’empêche, tout au long des XX^e et XXI^e siècles, le Saint-Siège n’a cessé de prôner la paix au point même de revoir sa propre conception de la guerre juste. L’idée en soi n’est pas nouvelle. En effet, au Moyen Âge, l’Église a même souhaité réguler l’usage de la guerre par ce qu’on a appelé la paix ou la trêve de Dieu. Ce fut un

terre il ne voulait jamais s’arrêter à penser, qu’il verrait désormais comme la force destructrice de tout ce qu’il tient pour précieux et aimable. Oh ! il serait incapable de supporter la vue du Dieu vivant; le visage du Très-Saint ne lui procurerait pas de joie. « Laisse-nous ! Qu’avons-nous à faire ensemble? » : voilà ce que pensent et veulent les âmes impures, alors même qu’elles reconnaissent la Majesté divine. Seuls les saints peuvent regarder le Très-Saint : sans sainteté, l’homme ne supporte pas la vue du Seigneur.

Donc, lorsque nous envisageons de partager les joies du ciel sans avoir la sainteté, nous sommes aussi inconscients que si nous pensions participer au culte des chrétiens ici-bas sans le connaître selon nos capacités. Un esprit insouciant, sensuel, incrédule, qui n’éprouverait ni la crainte ni l’amour de Dieu, qui n’aurait que des vues étroites et des objectifs mondains, un sens restreint du devoir, une conscience enténébrée, un esprit satisfait de lui-même, rebelle à la volonté de Dieu, aurait aussi peu de plaisir, au dernier jour, à entendre les mots «Entre dans la joie du Seigneur» qu’il en éprouve aujourd’hui à entendre l’injonction : «Prions». Moins même, car quand nous sommes à l’église nous pouvons penser à autre chose et nous arranger pour oublier le Dieu qui nous regarde ; au ciel, ce ne sera pas possible.

à suivre

moment important de son histoire mais aussi de l’histoire de l’humanité : en effet, l’Église fut la première institution à vouloir contrôler la société civile en régulant la violence féodale par des moyens… non-violents.

Le « Pacte du Seigneur »

L’expression « Pacte du Seigneur » apparaît pour la première fois au sud de la France, dans le Roussillon, à l’occasion du synode provincial de Toulouse en 1027. Parce que l’évêque du lieu était parti en pèlerinage, c’est Oliba, évêque d’Ausone près de Bordeaux, qui organise l’événement par suppléance. On y demande de ne plus faire la guerre le dimanche, jour du Seigneur. Cinq ans plus tard, dans son propre diocèse, le même évêque décide d’étendre la trêve de Dieu pour les temps liturgiques de Noël, Pâques et Pentecôte et pour plusieurs fêtes de saints.

La pratique se développe : des grandes fêtes chrétiennes, la trêve s’étend au jeudi en souvenir de la Cène, au vendredi pour la Passion puis au samedi et au dimanche pour la Résurrection. Soit quatre jours au total pendant lesquels on ne peut faire la guerre. Les princes prêtent serment sur les reliques et ceux qui ne respectent pas leur parole prennent le risque d’être frappé d’excommunication. Les civils, dans les guerres, bénéficient aussi d’une protection : clercs, femmes, pèlerins et marchands mais aussi paysans et pauvres gens. Il s’agit au sens propre d’une véritable réforme sociale fondé esur un principe théologique : on ne peut verser le sang des hommes, en souvenir du sang du Christ versé pour nos péchés.